

## ENCOURAGER L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL DES OISEAUX SUR LES POLDERS

### ► Secteurs concernés :



### ► Espèces et habitats d'espèces :



Les polders sur Beauvoir  
(© M. Rapilliard)

\* Espèces Natura 2000 concernées (en gras, espèces de l'annexe I) :

- **Faucon émerillon (*Falco columbarius*) (code A098)**
- Courlis cendré (*Numenius arquata*) (code A160)
- Mouette rieuse (*Larus ridibundus*) (code A 179)

\* Habitats d'espèces d'oiseaux concernés :

- Prairies mésophiles pâturées
- Prairies hygrophiles pâturées
- Cultures céréalières
- Haies arbustives
- Haies arborescentes
- Roselières



Les polders sur Roz-sur-Couesnon  
(© M. Rapilliard)

\* Autres espèces à enjeux concernées :

- Triton ponctué (*Triturus vulgaris*)
- Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*)
- Rainette arboricole (*Hyla arborea arborea*)
- Chouette chevêche (*Athene noctue*)

### ► Principales mesures de gestion actuelles et passées :

- Projet de gestion intégrée de la zone côtière porté par l'association interdépartementale Manche-Ille-et-Vilaine.
- Opération Grand Site Baie du Mont-Saint-Michel : création et aménagement de la voie verte.
- Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin du Couesnon (en cours) et des bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne (en cours).
- Travaux de rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel, en particulier les aménagements hydrauliques :
  - ✓ Construction d'un nouveau barrage sur le Couesnon ;
  - ✓ Démantèlement des parkings maritimes et de la digue-route ;
  - ✓ Démantèlement des cordons d'encrochement du Couesnon ;
  - ✓ Curage du Couesnon ;
  - ✓ Remise en eau de l'anse de Moidrey.
- Gestion hydraulique assurée par l'association syndicale des digues et marais de Dol et par l'association syndicale des polders de l'ouest du Couesnon.

### ► Usages et impacts sur les habitats et les espèces :

| Nature  | Mode  | Impact positif   | Impact négatif  |
|---|---|--|---|
| Activité agricole   | Cultures maraichères et céréalières   | /  | Diminution de l'intérêt pour le stationnement de l'avifaune migratrice et hivernante.   |
|   | Elevage et pâturage bovin   | Augmente localement la diversité végétale.<br>Favorise l'accueil de certaines espèces d'oiseaux (limicoles). | Surpiétinement localisé.  |
| Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel | Curage du Couesnon afin de retrouver son lit originel.  | /  | Disparition de roselières favorables à l'avifaune.  |
|   | Remise en eau de l'anse de Moidrey et création d'un réseau de chenaux et de mares.  | Augmentation des potentialités d'accueil pour l'avifaune et la batrachofaune.                                | /   |
| Entretien des digues                                      | Elagage des haies, plantation de haies.   | Maintien de strates et de hauteurs de haies favorables à l'avifaune.   | Risque de dérangement de l'avifaune selon les dates et les modes d'intervention.  |
| Fréquentation pédestre                                    | Voie verte  | Découverte du site.<br>Canalisation du public sur les sentiers.  | Risque de dérangement de l'avifaune.  |
| Fréquentation motorisée                                   | Stationnements diurnes et nocturnes des campings cars.<br>Stationnements sauvages de véhicules divers.<br>Pratique du Quad et du 4x4. | /  | Risque de dégradation (par piétinement et tassement) ponctuelle et localisée des habitats naturels et de leur flore associée.<br>Contribue au cumul des dérangements en baie : risque de dérangement de l'avifaune. |
| Activité cynégétique                                      | Chasse à la botte   | /  | Risque de dérangement de l'avifaune.  |

**► Etat de conservation des espèces :**

Les polders n'accueillent plus aujourd'hui d'importantes concentrations d'oiseaux. Si leur intérêt fut indéniable à une époque, une seule espèce d'intérêt communautaire peut-être aujourd'hui considérée comme représentative, le Faucon émerillon. Deux autres espèces peuvent être rencontrées mais leur fréquentation n'apparaît pas significative. Leur état de conservation est décrit succinctement ci-dessous et fera l'objet d'une information plus détaillée dans les fiches espèces de l'annexe scientifique du DocOb.

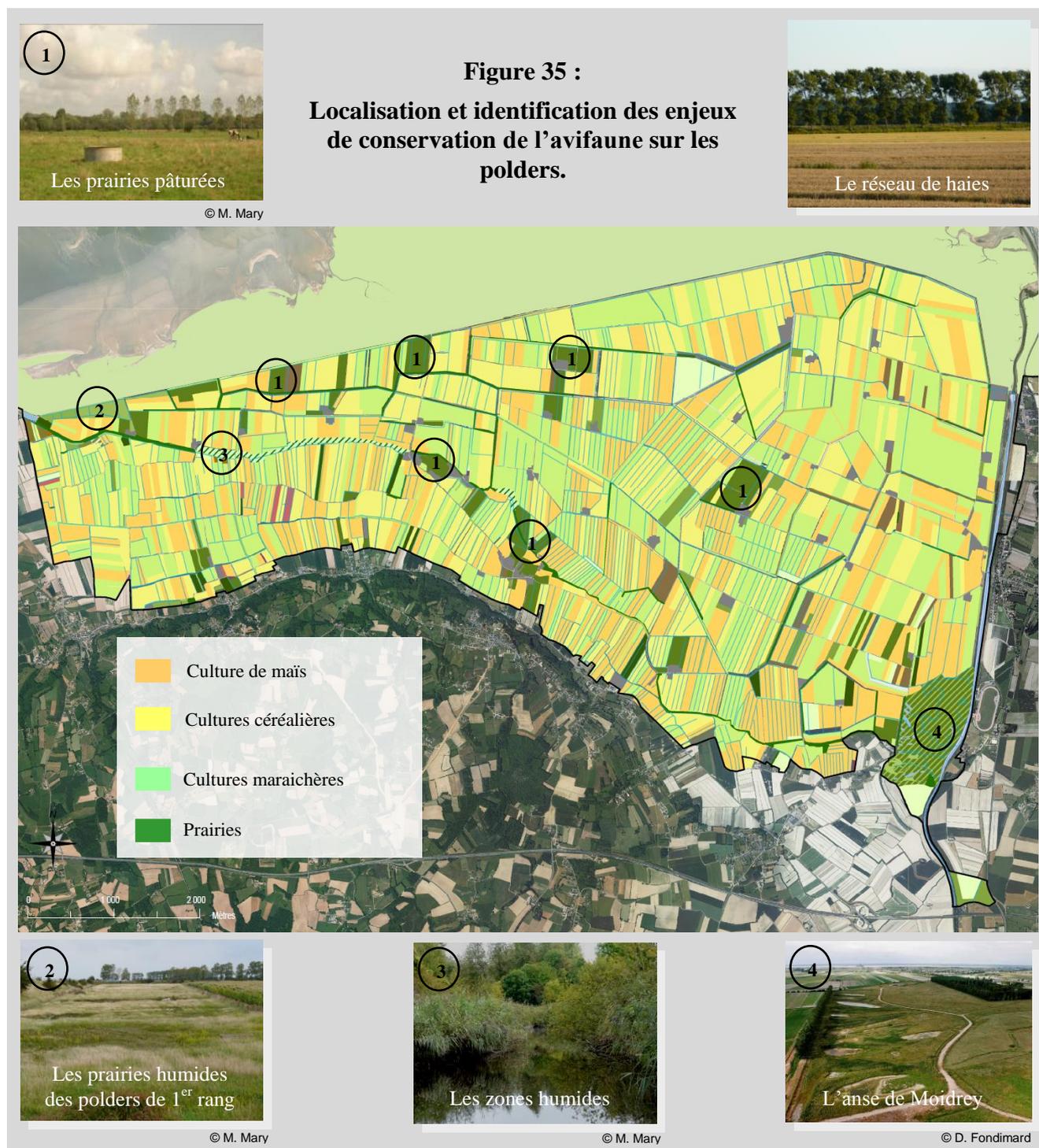
Faucon émerillon : Relativement discret, le Faucon émerillon hiverne en France avec des effectifs mal connus et a priori peu importants. En baie, il hiverne principalement sur les herbues et les polders où il chasse les passereaux. Une haie de peupliers sur les polders accueille l'unique dortoir de l'espèce dans la ZPS où la population hivernante est estimée à 15-20 individus.

Courlis cendré : Hivernant largement répandu en France, la baie est le premier site d'hivernage de l'espèce en France avec 15 à 20 % de l'effectif national, soit environ 3000 oiseaux présents chaque hiver. Les niveaux d'importance internationale peuvent être atteints lors de vagues de froid. Son état de conservation est satisfaisant dans la ZPS.

Mouette rieuse : Les estuaires de la Sée et de la Sélune devant la Roche-Torin constituent l'un des dortoirs hivernaux les plus importants de France avec ces deux dernières années des rassemblements de 40 à 50 000 oiseaux (70 à 80 000 dans les années 80-90), dépassant largement le seuil d'importance internationale fixé à 20 000 individus. Les polders sont utilisés comme zone d'alimentation. Son état de conservation est satisfaisant.

## ► Problématiques de conservation :

Les polders ont connu de profondes modifications ces dernières années. Alors qu'ils remplissaient encore un rôle important pour certaines espèces (cf état des lieux) jusqu'au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, leur intérêt pour l'avifaune d'intérêt communautaire a aujourd'hui considérablement diminué. Les surfaces toujours plus importantes en cultures, au détriment des prairies, ou l'arasement d'une partie des haies ont eu pour conséquence la réduction de la fréquentation par les oiseaux. **Toutefois, un certain nombre d'éléments paysagers remarquables sont aujourd'hui autant d'habitats intéressants qu'il convient de préserver, tels que les linéaires végétaux ou hydrauliques. En effet, l'avifaune qui fréquente les polders est étroitement liée à l'existence d'un réseau de haies et de fossés bordés de roselières. Les prairies existantes jouent elles aussi un rôle important.** Enfin, les travaux sur l'anse de Moidrey devraient permettre l'amélioration des conditions d'accueil des oiseaux.



## ■ Le maintien et la restauration des corridors écologiques

L'un des principaux intérêts des polders pour l'avifaune repose dans l'important réseau de haies existant, qu'elles soient arbustives ou arborescentes. **En effet, elles jouent un rôle important de corridors écologiques pour l'avifaune.** Les corridors créent des liaisons fonctionnelles entre les différents éléments du paysage utilisés par une espèce ou un groupe d'espèces. Ce faisant, ils permettent l'augmentation des effectifs, le brassage génétique et les probabilités de colonisation. L'ensemble des linéaires des polders, qu'il s'agisse des haies arbustives et arborescentes ou des végétations lacustres le long des canaux et fossés, tient ce rôle. Les



Haie de peupliers

© M. Mary

oiseaux possèdent un fort pouvoir de colonisation et sont étroitement dépendants des structures végétales, qu'elles soient plantées ou qu'elles se développent spontanément. Une étude réalisée en 1994 a permis de montrer que les secteurs de polders supportant encore suffisamment de structures verticales linéaires abritaient une avifaune équivalente à celle du bocage (Constant *et al.*, 1994). L'important réseau de linéaires fait des polders une zone de transition entre les herbus et la zone bocagère des marais de Dol. Ceci est particulièrement vrai pour les passereaux qui restent le groupe le plus représenté dans les polders. **Son maintien et sa réhabilitation apparaissent donc comme des objectifs importants du point de vue de leur fonctionnalité pour l'avifaune.**

En période de reproduction, les haies arborescentes permettent la nidification d'espèces comme le Lorient d'Europe (*Oriolus oriolus*), qui utilise les frondaisons des peupliers, et le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) qui réutilise les nids des corvidés. En période hivernale, les haies de peupliers des polders constituent le dortoir privilégié du Faucon émerillon (*Falco columbarius*), rapace inscrit à l'annexe I de la directive. Là encore, le maintien, voire la réhabilitation des haies, est une condition nécessaire à la présence de l'espèce dans la ZPS.

Parmi les autres linéaires, les roselières qui bordent les canaux et les fossés assurent la même fonctionnalité écologique que les haies. Elles permettent, en outre, la reproduction de certains passereaux paludicoles. A l'avenir, il sera donc intéressant de veiller à leur maintien et à ce qu'elles fassent l'objet d'une gestion adaptée, en particulier en ce qui concerne le faucardage.

## ■ La gestion différenciée des bandes enherbées

**Les bandes enherbées que l'on retrouve le long de certains canaux, outre leur fonction épuratrice, peuvent également s'avérer intéressantes pour la biodiversité lorsqu'elles ne font pas l'objet d'un entretien systématique.** Dans les polders, certaines d'entre elles constituent des habitats tout à fait favorables à l'accueil des oiseaux et plus largement à la faune. Une gestion différenciée de ces bandes permettra de concourir au maintien de la biodiversité sur les polders. La gestion différenciée consiste à gérer un milieu en fonction des objectifs qu'on souhaite lui attribuer. Elle tendra, par exemple, à laisser évoluer certains milieux tels que les bandes de pelouse qui, si elles font l'objet de tontes systématiques, se retrouvent très appauvries en biodiversité et ne développent alors que peu de services écologiques. **Une gestion adaptée de ces espaces (hauteur et périodes de fauche), afin de permettre à la végétation de s'exprimer ainsi que la faune et la flore associées, leur permettront de jouer le rôle de refuges pour la diversité biologique. Elles contribueront de surcroît à augmenter la diversité paysagère.** La notion de gestion différenciée s'inscrit dans la logique de maintien des corridors écologiques qui permettent à la faune de circuler entre les différents éléments paysagers des polders et, plus largement, dans l'ensemble de la baie.



Figure 36 : Deux exemples de gestion de bandes enherbées.

*A gauche, laissée à elle-même, la bande permet l'expression d'une végétation haute et constitue une zone de transition et de circulation pour la faune. A droite, la bande entretenue forme une pelouse rase présentant un intérêt moindre pour la faune.*

### ■ Le maintien des prairies existantes

A l'arrière de la digue de la Duchesse Anne, à l'extrémité ouest des polders, subsistent encore quelques prairies humides à forte valeur patrimoniale. De manière générale, les polders de premier rang possèdent encore quelques prairies permanentes, intéressantes d'un point de vue écologique. Sur le reste des polders subsistent des prairies pâturées, au caractère plus sec, situées à proximité immédiate des corps de bâtiment.

Ces surfaces prairiales constituent un lieu privilégié pour l'alimentation des canards de surface (par opposition aux canards plongeurs), des oies et des limicoles très présents en baie en périodes hivernale et migratoire. Ces espèces exploitent la végétation herbacée et les graines produites par les plantes. Ces parcelles sont pâturées, contribuant ainsi à augmenter leur attractivité pour les oiseaux. En effet, le pâturage, s'il est pratiqué de manière extensive, crée des dépressions qui favorisent l'accès à la nourriture. L'intérêt de ces prairies en période de reproduction peut s'avérer important puisqu'elles sont susceptibles d'accueillir plusieurs espèces comme le Vanneau huppé.

En 1952, les prairies occupaient encore plus de 58 % des 2800 hectares que forment les polders. En 1995, celles-ci n'occupent plus que 5 % de la superficie totale (Legrand, 1995). Les modifications profondes du paysage et des écosystèmes liées à la mutation de l'agriculture au cours des dernières décennies a entraîné la disparition de plusieurs espèces emblématiques des prairies humides comme l'Oie rieuse (*Anser albifrons*) et le Combattant varié (*Philomachus pugnax*). Pour la première, la fin des années 70 marque les derniers stationnements hivernaux. Pour le second, les polders représentaient le seul et unique site d'hivernage français avant qu'il ne les déserte.

**En l'état, il apparaît important de conserver les prairies existantes et de soutenir, à travers la mise en place de mesures agri-environnementales appropriées, toutes mesures permettant d'atteindre cet objectif.**



Prairie humide près de Sainte-Anne

© M Mary



Roselière au sud de Sainte-Anne

© M Mary

## ■ La diversification des pratiques culturelles

L'une des raisons du faible intérêt écologique des polders réside dans leur caractère mono-spécifique du point de vue des pratiques culturelles. Si la vocation de cet espace reste prioritairement économique, il pourrait être intéressant d'envisager une diversification des cultures sur certains secteurs stratégiques tels que les polders de premier rang. Ces derniers se situent en limite d'herbus et non loin de l'estran et sont susceptibles de jouer le rôle de secteur d'alimentation pour certaines espèces d'oiseaux comme les canards. A cette fin, la mise en place de cultures céréalières d'hiver favorisera le stationnement nocturne des oiseaux qui viendront s'y nourrir.

## ■ La réhabilitation des fonctionnalités écologiques sur l'anse de Moidrey

Dans le cadre des travaux réalisés pour le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel, l'anse de Moidrey fait l'objet de plusieurs aménagements. Actuellement constitué de prairies, cet ancien méandre du Couesnon, longtemps utilisé comme site d'extraction de tange, va être remis en eau. L'objectif est d'accroître le volume des chasses d'eau, en plus de la reconstruction du barrage de la Caserne et du curage du Couesnon. Ce réservoir hydraulique sera parcouru d'un réseau de chenaux d'environ 11 km de long au total. Les premiers travaux ont eu lieu en 2005, les amorces des chenaux ont alors été creusées. Par ailleurs, la zone est connue pour la reproduction du Pélodyte ponctué depuis plusieurs années. Afin de permettre le maintien de cette population, plusieurs mares artificielles ont aussi été constituées. Ce batracien les a rapidement colonisées. **A terme, l'ensemble de ces travaux devraient également favoriser le stationnement d'oiseaux d'eau**, hivernants et migrateurs essentiellement, puisque les criches seront plus ou moins remplies périodiquement (Le Mao *et al.*, 2004). La création des chenaux devrait enfin permettre le développement d'une végétation étagée en fonction de sa tolérance au sel et des hauteurs d'eau. Toutefois, leur nécessaire entretien afin de garantir la réussite des objectifs hydrauliques du projet, devra être envisagé à la lumière des objectifs de conservation de l'avifaune, en particulier en ce qui concerne les dates de fauche.

Les enjeux sont d'autant plus importants que l'anse se situe sur un important couloir de vol le long du Couesnon, à mi-chemin entre les stationnements diurnes des canards (sur l'estran) et leurs sites d'alimentation nocturne situés, entre autres, sur les marais du Couesnon.



L'anse en 2006 © S.M Baie du Mont / D. Fondimare



L'anse après travaux (image synthèse) © Imagence / MG Design

## ■ En conclusion

**A l'heure actuelle, les polders ne font pas figure de secteur à enjeux du point de vue de la conservation des oiseaux.** La fonction de gagnage pour l'avifaune est essentiellement assurée par les zones humides terrestres de la baie. En revanche, leur potentiel d'accueil est important, comme en atteste la fréquentation passée du site par certaines espèces. A minima, il s'agit donc de préserver l'existant, à travers la mise en place de mesures agri-environnementales adaptées. Il apparaît également important d'envisager, en accord avec la profession agricole, tous types de mesures qui permettraient, entre autres, de diversifier les pratiques culturelles sur certains secteurs stratégiques tels que les polders de premier rang. **La recherche d'un objectif d'amélioration des capacités d'accueil des oiseaux doit pouvoir se faire en restant compatible avec la réalité économique de l'activité agricole.**

**► Lien vers les fiches Actions (cf. Tome 3) :**

| <i>Des actions concernant l'ensemble de la baie et notamment les polders</i> |  |
|--|--|
| 1/1  | Articuler la démarche Natura 2000 avec les autres démarches et projets de territoire de la baie  |
| 1/2  | Soutenir et développer les actions globales de communication et de sensibilisation favorables au patrimoine naturel                        |
| 1/4  | Maintenir et développer une agriculture favorable à la biodiversité et aux milieux remarquables  |
| 1/8  | Soutenir et développer les réseaux de suivi et les programmes d'amélioration de connaissances concernant les amphibiens d'intérêt européen |